

Diminution des services en santé

La Tuque passe à l'action et demande à ses citoyens de l'appuyer

La Tuque, le 5 décembre 2024 – Devant la situation critique dans laquelle est plongée le point de service du CIUSSS MCQ à La Tuque, notamment la fermeture du bloc opératoire pour une durée indéterminée, ainsi que les difficultés à recruter du personnel infirmier depuis que le recours aux agences privées est restreint ou encore la fermeture de l'Unité de courte durée gériatrique (UCDG) et de l'Unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI), les dirigeants de la Ville de La Tuque ont décidé de passer à l'action et de revendiquer des changements immédiats pour que les services soient offerts adéquatement à la population. Pour l'aider à convaincre les autorités gouvernementales de l'urgence d'agir, l'équipe municipale a mis en place un registre de mobilisation citoyenne et invite la population à venir le signer pour appuyer les démarches de la municipalité.

Le registre de mobilisation citoyenne pour appuyer les revendications de la Ville de La Tuque auprès des autorités de la santé publique pour la situation problématique du CIUSSS MCQ en sol latuquois sera accessible pour signature du 9 au 13 décembre, à l'hôtel de ville de La Tuque, au bureau municipal de Parent, ainsi qu'aux bureaux municipaux de Lac-Édouard et de La Bostonnais. Il sera possible de signer le registre pendant les heures normales de bureau le lundi 9 décembre et le vendredi 13 décembre, tandis que l'horaire sera allongé le mardi 10, le mercredi 11 et le jeudi 12 décembre, afin de permettre au plus grand nombre possible de personnes d'y avoir accès. Pendant ces trois jours, le registre pourra être signé entre 8 h 30 et 19 h, incluant l'heure du dîner, dans tous les bureaux municipaux mentionnés ci-dessus.

Les personnes qui vont apposer leur signature sur ce registre de mobilisation citoyenne vont donner leur appui à la Ville de La Tuque dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec visant à obtenir :

- Le rétablissement en urgence des services du bloc opératoire du CIUSSS MCQ à La Tuque et la préservation de l'accès aux soins pour la population.
- La demande de reconnaissance de l'agglomération de La Tuque en tant que région éloignée en vertu des critères établis, afin de rendre le Centre multiservices de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice plus attractif en matière de recrutement et de rétention de main-d'œuvre dans le domaine de la santé.

Le 11 novembre, le maire de La Tuque, M. Luc Martel, a fait parvenir une lettre à la PDG du CIUSSS MCQ pour démontrer l'urgence de la réouverture du bloc opératoire et la préservation de l'accès aux soins pour la population. Lettre à laquelle Mme Natalie Petitclerc a répondu quelques jours plus tard, mentionnant les mesures qui ont été prises pour remédier à la fermeture du bloc opératoire.

Bien que l'effort soit louable, la Ville de La Tuque considère que ces mesures ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins de la population et s'inquiète du fait que des mesures dites temporaires s'étirent beaucoup trop longtemps.

Le 2 décembre, le maire Luc Martel a fait parvenir une lettre au ministre de la Santé, M. Christian Dubé, lui demandant son aide pour régler cette situation problématique dans les plus brefs délais. L'équipe municipale a également sollicité une rencontre avec le ministre le plus rapidement possible. Le maire, avec l'appui du conseil d'agglomération, a aussi multiplié les appels et les rencontres au cours des derniers jours pour essayer de faire progresser la situation et obtenir des appuis.

Avec le registre de mobilisation citoyenne et les signatures qu'il contiendra, La Tuque enverra une autre lettre aux autorités compétentes en matière de santé pour demander la reconnaissance de l'agglomération de La Tuque comme région éloignée, ce qui permettrait à son centre de santé de bénéficier d'incitatifs financiers et d'avantages pour assurer le recrutement et la rétention de personnel. Une résolution en ce sens sera adoptée par le conseil d'agglomération de La Tuque lors de sa prochaine assemblée publique le 17 décembre.

CITATION

« Comme la population, nous sommes inquiets de tout ce qui se passe à notre centre de santé et nous trouvons déplorable le fait que nos gens soient obligés de parcourir de longues distances pour recevoir des soins de santé essentiels. Étant donné l'immense territoire que nous occupons, il y a des risques pour nos gens associés à cette situation et c'est inacceptable. Il ne faut pas attendre que cela entraîne la mort de quelqu'un avant d'agir. Encore une fois, comme c'est le cas dans d'autres dossiers qui nous touchent fortement, l'inaction du gouvernement nous fait mal. On doit défendre nos acquis et nos droits. J'espère que les citoyens seront nombreux à signer le registre, parce qu'on a besoin de leur appui pour donner plus de poids à nos revendications. Nous avons laissé le temps au CIUSSS MCQ de corriger la situation, mais aujourd'hui nous constatons que si on ne met pas plus de pression sur eux et sur le gouvernement, on risque de perdre nos acquis. Il faut leur démontrer fortement que nous sommes solidaires et que nous n'acceptons pas la situation actuelle. »

- *Luc Martel, président du conseil d'agglomération et maire de La Tuque*